

PROVINCE DE QUÉBEC

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

À MADAME ET MESSIEURS : Claire Gagnon, mairesse
Thomas-Louis Thivierge, conseiller
Marco Lavoie, conseiller
Monique Gravel, conseillère
Danick Harvey, conseiller
Rémi Simard, conseiller
James Dufour, conseiller

Madame, Monsieur,

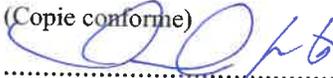
AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est convoquée par les présentes par Madame Lise Lapointe directrice générale, greffière-trésorière, pour être tenue le 11^e jour de janvier 2024, à 19 h 00 heure, à la salle du Centre Aimélaquois située au 121 rue Principale, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 377 abrogeant le règlement 371 afin de fixer le taux de la taxe foncière, le taux de la taxe spéciale de secteur, le taux de la taxe spéciale de service de la dette ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout (assainissement), vidange, valorisation des matières résiduelles (enlèvement et destruction), collecte des matières organiques et vidange des fosses septiques pour l'année 2024 ;
4. Recommandation de paiement facture 046267 de LEQ, travaux de la rue Thivierge (TECQ 2023) au montant de 5 392,33 \$ taxes incluses ;
5. Autorisation de signature du Contrat de services en cybersécurité entre la Municipalité et le membre de la FQM Services, coopérative de solidarité ;
6. Recommandation de paiement à Arpo de la facture LE-1775 pour les services de surveillance de bureau et de chantier au montant de 17 553,75 \$ avant taxes (Travaux de la rue Thivierge- TECQ-2023) ;
7. Période de questions.
8. Levée de la séance.

DONNER ce 08^e jour du mois de janvier 2024.

(Copie conforme)


.....
Directrice générale et Greffière-trésorière

Le 08 janvier 2024

AVIS DE CONVOCATION

DE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

POUR

MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
